



**NATIONS  
UNIES**



## **Convention-cadre sur les changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2006/L.27  
14 novembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

### **ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

**Vingt-cinquième session  
Nairobi, 6-14 novembre 2006**

**Point 4 de l'ordre du jour  
Mise au point et transfert de technologies**

### **Mise au point et transfert de technologies**

#### **Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des vues et des suggestions des Parties concernant le Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT) (FCCC/SBSTA/2006/MISC.10 et Add.1), ainsi que du document établi par le Président du SBSTA qui résumait les résultats des consultations informelles sur les possibilités de renforcer l'application du cadre pour le transfert de technologies (FCCC/SBSTA/2006/INF.5). Il a remercié le Gouvernement suisse d'avoir accueilli ces consultations les 10 et 11 septembre 2006, à Genève.
2. Le SBSTA a accueilli avec satisfaction le rapport annuel du GETT pour 2006 (FCCC/SBSTA/2006/INF.8) et a exprimé sa gratitude à M. Bernard Mazijn (Belgique), Président du Groupe d'experts, ainsi qu'à M. Chow Kok Kee (Malaisie), Vice-Président.
3. Le SBSTA a pris note d'un document technique, sur les modes de financement de la mise au point et du transfert de technologies (FCCC/TP/2006/1), établi à la demande du secrétariat, ainsi que du lancement du *Guide de l'établissement de projets de transfert de technologies en vue de leur financement*, élaboré par le secrétariat en collaboration avec le GETT. Il a également pris note du stage de formation pilote à l'utilisation de ce guide qui avait été organisé par le secrétariat et le GETT le 3 novembre 2006 à l'intention des membres du Groupe d'experts invités, à l'occasion de la dixième réunion du GETT. Il a encouragé les concepteurs de projets, en particulier ceux des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, à utiliser ce guide pour mieux préparer les projets en vue de leur financement.
4. Le SBSTA a également félicité le secrétariat des travaux qu'il avait entrepris en vue de publier une brochure sur les technologies d'adaptation aux changements climatiques, destinée à un plus large public, sur la base du document FCCC/TP/2006/2.

5. Le SBSTA a remercié la Belgique, la Norvège et les États-Unis d'Amérique, ainsi que la Communauté européenne et l'Initiative technologie et climat (ITC), de leur appui financier à l'exécution du programme de travail du GETT en 2006.
6. Le SBSTA a approuvé la recommandation faite par le GETT dans son rapport annuel, tendant à ce que soit dressé un plan de travail pour la diffusion et l'utilisation du guide pratique (document FCCC/SBSTA/2006/INF.8, par. 45). Il a prié le secrétariat de collaborer à l'application de ce plan avec les organisations et les initiatives internationales compétentes, comme l'ITC, et à publier le guide dans toutes les langues officielles de l'ONU, si les ressources le permettaient.
7. Le SBSTA, prenant en considération les activités de suivi à entreprendre immédiatement, (par. 57 du document FCCC/SBSTA/2006/INF.8), a demandé au secrétariat de collaborer avec le GETT aux activités suivantes, pour autant que des ressources soient disponibles au cours des six prochains mois:
  - a) Évaluation des besoins technologiques:
    - i) Établissement d'un document sur les bonnes pratiques en matière d'évaluation des besoins technologiques;
    - ii) Organisation d'un atelier sur les meilleures pratiques à l'intention des Parties non visées à l'annexe I qui travaillent à l'évaluation des besoins technologiques en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds pour l'environnement mondial et l'ITC;
  - b) Information technologique: Organisation d'un petit séminaire à l'intention des centres d'information technologiques qui participent au projet pilote pour l'établissement de réseaux en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le PNUE et le PNUD, afin d'échanger des données d'expérience sur ce projet;
  - c) Mécanismes:
    - i) Établissement d'un bref résumé des résultats obtenus par le GETT au cours des cinq dernières années, rédigé dans des termes compréhensibles pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec le processus de la Convention;
    - ii) Établissement d'un document de cadrage sur la recherche-développement conjointe (avec un bilan);
  - d) Modes de financement novateurs:
    - i) Promotion du guide pratique et diffusion aux intéressés;
    - ii) Établissement d'une brochure fondée sur le document technique concernant les modes de financement novateurs;
    - iii) Diffusion de la brochure aux intéressés;
  - e) Technologies d'adaptation: Diffusion de la brochure sur les technologies d'adaptation aux intéressés.

8. Le SBSTA a demandé au secrétariat de rédiger un rapport sur la table ronde de haut niveau consacrée à la coopération et aux partenariats technologiques internationaux, tenue pendant sa vingt-cinquième session, pour examen à sa vingt-sixième session.
9. Le SBSTA a décidé de recommander à la Conférence des Parties d'adopter un projet de décision sur la question à sa douzième session (pour le texte de ce projet, voir FCCC/SBSTA/2006/L.27/Add.1).

-----